



Liste des programmes d'aide financière à venir de novembre, décembre 2022 à janvier 2023 !

Novembre 2022

1er novembre - [Programme Nouveaux Horizons pour les aînés](#)

Viser supporter les projets communautaires permettant aux aînés de partager leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences et d'aider leur collectivité à accroître leur capacité à régler certains problèmes locaux sont admissibles à une subvention pouvant atteindre 25 000 \$ par année, par organisme.

10 novembre – [Le sport communautaire pour tous](#) de l'Association canadienne des Parcs et Loisirs

Viser soutenir des projets communautaires qui ont pour but d'éliminer les obstacles et d'augmenter les taux de participation dans les activités sportives chez les groupes sous-représentés, comme les personnes noires, autochtones, racialement diversifiées, 2ELGBTQQIA+, à faible revenu, les nouveaux arrivants ainsi que les personnes vivant avec une limitation. Financement possible de 5 000\$ jusqu'à 50 000 \$. Exemples de coûts admissibles: Frais d'inscription, location salle, publicité, traduction et adaptation, transport, 10 % des frais adm, formations, etc. | Contact : Remi Doucet rdoucet@reseauaces.com . Consulter le [Webinaire de présentation des 6 projets de subventions disponibles dans le cadre du programme Le sport communautaire pour tous de Sport Canada](#), situé à 04:51 minutes.

14 novembre - Femme et sport au Canada - [Subvention Focus](#)

Viser appuyer les filles, les femmes et les personnes représentant la diversité de genre qui ne bénéficient généralement pas de l'accès, du soutien ou du financement requis pour participer pleinement à des activités sportives et physiques. Financement possible de 5 000 \$, 25 000 \$ et 50 000 \$. Exemples de coûts admissibles: Salaire pour l'animation, coûts d'équipement, collecte de donnée, service de garde, frais d'administration moins de 20 %. **Contact** : Manon Ouellet sportlightgrant@womenandsport.ca

15 novembre - [Programme Hydro-Québec pour la mise en valeur des milieux naturels](#)

Soutenir des initiatives de mise en valeur, d'aménagement et d'implantation d'infrastructures facilitant l'accessibilité publique aux milieux naturels tout en assurant la protection de la biodiversité.

18 novembre 2022 | 3 février au 10 mars 2023 | 12 juin au 7 juillet 2023 - [Fonds d'aide au sport Bon départ](#)

Viser les programmes d'activités se réalisant entre le 1er janvier et le 30 avril 2023 et aider les organismes à couvrir les frais associés à la présentation d'activités sportives et récréatives : Superviseurs de programme, animateurs et entraîneurs; Frais liés aux installations; Frais d'équipement ou transport. Contact : Karen.Madden@cantire.com. Consulter le [Webinaire de présentation des 6 projets de subventions disponibles dans le cadre du programme Le sport communautaire pour tous de Sport Canada](#), situé à 29:32 minutes.

20 novembre - [Programme d'assistance financière de Loisir Sport Centre-du-Québec \(PAFILR\)](#) Viser soutenir l'organisation de projets en activité physique, plein air, loisir culturel, sport ou travaux légers de mise à niveau aux normes de modules de jeu et terrains récréatifs et sportifs. Des sommes entre 500\$ et 5 000\$ seront accordées.

Note : Le formulaire en ligne est accessible sur cette page, mais seulement pendant les périodes d'ouverture de l'appel de projets.

21 novembre – [Canada en fête](#)

Offre l'occasion aux citoyens canadiens de partager leurs expériences, leurs histoires, leurs mythes et leurs symboles. Patrimoine canadien octroie des appuis financiers pour des activités qui se déroulent pendant la période *Le Canada en fête*, du 21 juin au 1^{er} juillet.

30 novembre – [Programme d'aide au transport collectif régional – Municipalité amies des aînés](#)

Viser améliorer la mobilité des aînées et aînés (personnes de 65 ans et plus) en milieu rural.

NOUVEAU | Dépôt en continu - [Fonds de transport de Loisir Sport Centre-du-Québec](#)

Critères d'éligibilités : Les activités admissibles doivent obligatoirement être récréatives ou sportives et issues de fédérations sportives québécoises ou d'organismes nationaux de loisir reconnu par le ministère de l'Éducation. Les déplacements admissibles devront être faits à l'intérieur du Québec seulement et devront être d'au moins 400 km (aller seulement). Les bénéficiaires du fonds de transport devront réinvestir 20 % du montant reçu au fonds de transport.

Décembre 2022

9 décembre - [Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration \(PASI\)](#) – Volet 5 - Jeunes

Favoriser l'inclusion, l'implication et la participation à la société québécoise des personnes immigrantes âgées de 14 à 25 ans. [Cahier explicatif](#)

Janvier 2023

Plaisirs d'hiver 2023 – Loisir Sport Centre-du-Québec

En attente de validation par Josiane

Période de dépôt : **janvier 2023** jusqu'à épuisement du budget alloué / 1^{er} arrivé, 1^{er} servi

- Inscrire vos activités sur le site agendaloisir.ca dans la section événements comme le zumba, gumbots, pound, danse en ligne, yoga, etc.
- En inscrivant les éléments de votre programmation *Plaisirs d'hiver* sur le site Internet AgendaLoisir, vous avez l'occasion [de déposer une demande de financement pour une ou des activité\(s\) physique\(s\) extérieur offerte à votre population et animée par un ou des professionnels](#). Vous devrez alors fournir le nom du ou des professionnels, le type(s) d'activité(s) et le montant de l'activité. Nous accorderons un montant maximum de 200 \$ avant taxes par municipalité ou organisation. Nous vous demandons d'offrir cette activité gratuitement à vos participants. Pour le remboursement, vous devrez faire parvenir la facture de l'activité à Josiane Fontaine par courriel : jfontaine@centre-du-quebec.qc.ca. Un chèque vous sera ensuite émis.

À SURVEILLER | 17 janvier 2022, dernier appel de projet - **Les Jeudis en chansons** | [Société St-Jean-Baptiste Centre-du-Québec](#) Les formulaires ne seront pas disponibles sur le site de la SSJBCQ. Pour les obtenir veuillez contacter info@ssjbcq.quebec

À SURVEILLER | 25 janvier 2022, dernier appel de projet - [Emploi été Canada 2023](#)

Offre des contributions salariales aux employeurs d'organismes sans but lucratif, du secteur public et employeurs du secteur privé comptant 50 employés à temps plein ou moins afin qu'ils créent des emplois d'été de qualité pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans.

À SURVEILLER | En janvier 2023 - [Expérience Emploi Jeunesse de l'ACPL](#)

Programme d'aide salariale (couvrant jusqu'à 100% du salaire) afin de soutenir l'embauche de jeunes en 2022 (de 4 semaines à 6 mois, pour un emploi à temps plein, partiel ou occasionnel), ainsi qu'une allocation pouvant atteindre 4000 \$ par mentor dans chaque organisme.

À SURVEILLER | 31 janvier 2022, dernier appel de projet - [Programme pêche en herbe](#) pour les 9 à 12 ans

Pour activité d'initiation hivernale ou estivale.

31 janvier – pour les festivals qui commencent entre le 1er septembre et le 31 décembre 2023

[Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine](#)

[Volet festivals locaux](#) : 30 avril – pour les festivals qui commencent entre le 1er janvier et le 30 juin 2024 et 15 octobre – pour les festivals qui commencent entre le 1er juillet et le 31 août 2024

[Volet commémoration](#) (ex. : 100^e, 150^e anniversaire d'une municipalité) : 30 avril, pour les événements qui se dérouleront au cours de l'année civile suivante

Février 2023

NOUVEAU | 1^{er} février – [Défi Ensemble, on bouge - juin 2023](#) (une partie des activités doit se dérouler en juin)

Quelle communauté est la plus active ? 5 000 \$ sera attribué à 800 communautés de partout au Canada.

Vise éliminer les obstacles et à faire augmenter la participation et la rétention au sport et à l'activité physique chez les groupes dignes d'équité par le biais du défi Ensemble, on bouge de ParticipACTION. Contact : Pierre Morin, pmorin@reseauaccés.com

Consulter le [Webinaire de présentation des 6 projets de subventions disponibles dans le cadre du programme Le sport communautaire pour tous de Sport Canada](#), situé à 38:11 minutes.

À SURVEILLER | 14 février 2022, dernier appel de projet **Équipe McDoMD**

Toutes les équipes de ligues locales ou récréatives dont les joueurs ont moins de 15 ans (M15) du Québec peuvent faire une demande. Le programme fournit à toutes les équipes participantes des ensembles complets de chandails et de bas de hockey à porter lors des matchs officiels.

NOUVEAU | Période de dépôt : 6 octobre 2022 au 28 février 2023

[Programme de subventions - Accès à l'action](#)

Vise éliminer les obstacles environnementaux et/ou sociaux qui entravent leur participation des élèves appartenant aux groupes méritant l'équité, de la maternelle jusqu'à la 12^{ème} année/CEGEP. Favoriser la mise en place de ressources permettant de fournir aux élèves des expériences authentiques de sport et d'activité physique. Des subventions jusqu'à 20 000\$ sont disponibles pour les écoles et/ou les organisations communautaires pour des projets qui engagent des étudiants d'âge scolaire, en mettant l'accent sur les populations jeunesse méritant l'équité. Contact : Kelsey Fahie kelseyfahie@phecanada.ca ou Ellen Long. Consulter le [Webinaire de présentation des 6 projets de subventions disponibles dans le cadre du programme Le sport communautaire pour tous de Sport Canada](#), situé à 22:08 minutes.

Dépôt de demande de subvention EN CONTINU

Dépôt en continu, MRC, municipalités | Date limite : 28 octobre 2022, OBNL

[Programme d'appui aux collectivités \(PAC\)](#)

Vise à contribuer à l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives pour les personnes immigrantes et les minorités ethnoculturelles afin d'augmenter leur contribution à la vitalité et la prospérité des régions du Québec.

NOUVEAU | Dépôt en continu jusqu'au 31 décembre 2023 - [Programme Destination nature!](#)

S'adresse aux établissements d'enseignement secondaire ou collégial. Vise à permettre aux jeunes de 15 à 24 ans de profiter des bienfaits associés au contact avec la nature, ainsi que de leur partager les connaissances et l'envie de participer à sa protection. Couvre les frais afférents à la location d'un autobus ou de tout autre véhicule jugé approprié à destination d'un milieu naturel situé à moins de 150 km de l'établissement scolaire participant. Offre un financement allant jusqu'à 540\$ par véhicule, pour un maximum de 2 700\$ par demande.

NOUVEAU | Dépôt en continu jusqu'au 31 mars 2025 - [Programme OASIS](#)

Visé soutenir des projets de verdissement qui permettront de réduire, plus spécifiquement, les impacts des vagues de chaleur et des pluies torrentielles, deux phénomènes météorologiques qui sont de plus en plus fréquents à cause des changements climatiques. Les infrastructures vertes admissibles sont celles qui permettent de créer des îlots de fraîcheur ou de gérer l'eau de pluie à la source.

Dépôt en continu - [Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités \(FCM\)](#)

Occasions de financement pour la réalisation de vos plans, études, projets pilotes, projets d'immobilisations environnementaux, et bien plus pour faire face aux changements climatiques.

Dépôt en continu - [FRR volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale](#)

Visé encourager les collaborations entre les organismes municipaux par l'accroissement du nombre de projets de coopération intermunicipale permettant l'amélioration des services offerts aux citoyens.

[Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales \(PRACIM\)](#)

Dépôt de projet en continu, toutefois les demandes sont présélectionnées à trois périodes dans l'année, soit en janvier, en mai et en septembre. Visé à soutenir l'amélioration, l'ajout, le remplacement et le maintien de bâtiments municipaux de base, qu'ils aient une vocation municipale ou communautaire. Cela a pour but de résoudre des problématiques importantes associées à leur état ou de remédier à leur absence. Le programme a également pour objectif de favoriser la réalisation de projets visant la mise en commun de services pour ces mêmes bâtiments. Le PRACIM est composé de deux volets : Volet 1 — Projets de bâtiments de base à vocation municipale ou communautaire; Volet 2 — Projets de bâtiments de base à vocation municipale ou communautaire dans le cadre d'une mise en commun de services ou d'un regroupement municipal.

[Fonds du Grand Mouvement Desjardins](#)

Visé soutenir des projets collectifs qui influencent positivement la vitalité de nos milieux par la mobilisation et l'implication des principaux acteurs de la communauté. Organismes admissibles: Coop, OBNL, privé, municipal, scolaire.

[Fonds des legs – Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine](#)

Il est recommandé de déposer votre demande d'aide au moins 12 mois avant la date de début du projet proposé (ou six mois pour les projets dont le budget total est inférieur à 200 000 \$).

[Subventions aux municipalités pour la gestion des actifs | \[Rénovation de bâtiments de loisir\]\(#\)](#)

But : financement d'un large éventail d'activités liées à la gestion des actifs : Évaluation de la gestion des actifs; Élaboration de plans, de politiques et de stratégies de gestion des actifs; Collecte de données et rapports liés aux actifs; Formation et développement organisationnel en matière de gestion des actifs; Transfert de connaissances sur la gestion des actifs.

[Initiative soutenir les fondements de l'infrastructure culturelle \(financement supplémentaire 2022-2023\)](#)

Il n'y a pas de date limite. Toutefois, les demandeurs sont encouragés à présenter leur demande le plus rapidement possible. Les demandes seront évaluées au fur et à mesure qu'elles seront reçues par le programme, jusqu'à ce que les fonds soient épuisés.

[Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux \(PRABAM\)](#)

Période de dépôt : Aucun dépôt de projet n'est requis | Tous les travaux admissibles devront être réalisés entre le 1er juin 2021 et le 31 mai 2023. L'enveloppe du PRABAM a été répartie entre toutes les municipalités admissibles à raison d'un montant de base de 75 000 \$. Le solde de l'enveloppe a ensuite été réparti auprès des municipalités admissibles de plus de 1 000 habitants au prorata de leur population. Ainsi les contributions prévues varient entre 75 000 \$ et près de 180 000 \$. Les travaux admissibles visent les infrastructures suivantes : les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages et entrepôts municipaux ainsi que les centres ou salles communautaires.

[Programme Réfection et construction des infrastructures municipales \(RÉCIM\)](#)

Période de dépôt : Le RÉCIM est entré en vigueur le 15 mai 2018 et aucune nouvelle promesse d'aide financière ne pourra être accordée après le 31 mars 2023.

[Fonds régions et ruralité \(FRR 2022-2025\)](#) adressez-vous à votre MRC

[MRC Arthabaska](#)

[MRC Bécancour](#)

[MRC Drummond](#)

[MRC Érables](#)

[MRC Nicolet-Yamaska](#)